



Travailleur-euse social-e – Adultes

Surcroît un an à temps complet.

À propos de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Vous souhaitez travailler au sein d'un établissement qui promeut la justice sociale et la solidarité? Vous désirez intégrer un environnement stimulant et collaborer avec une équipe passionnée, dédiée au bien-être des usagers et usagères? Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons!

La Clinique communautaire est un établissement de santé unique! Elle offre, depuis 50 ans, des services préventifs et curatifs de qualité aux citoyennes et citoyens de Pointe-Saint-Charles, et les mobilise sur des enjeux de santé afin d'améliorer leurs conditions de santé à court et long terme. Elle lutte contre les inégalités sociales en santé et défend l'accès universel à un système de santé public.

Organisme communautaire détenant un mandat de CLSC, la Clinique est administrée par un conseil d'administration 100% citoyen. Cette gestion reflète la vision et les valeurs promues et défendues par la population, notamment la prise en charge par les individus de leurs problèmes de santé individuels et collectifs, dans une perspective d'autonomisation et de solidarité.

Malgré les fusions et les bouleversements dans le réseau de la santé et des services sociaux, la Clinique a su préserver sa pleine autonomie. Chaque jour, par la qualité des soins et services qu'elle dispense, son travail de sensibilisation et son action communautaire visant à agir sur les déterminants sociaux de la santé, la Clinique démontre que son modèle est plus que jamais vibrant d'actualité.

Description du poste

Sous l'autorité hiérarchique du coordonnateur des services multiservices, le ou la titulaire doit

- Effectuer la liaison entre les demandes et les intervenants et partenaires.
- Évaluer les besoins psychosociaux
- Fournir des services psychosociaux de consultation et d'aide à la clientèle;
- Donner des conseils et de l'enseignement en vue de favoriser la santé et la prise en charge individuelle et collective;
- Développer et actualiser les plans d'intervention individuelle, familiale et de groupe;
- Collaborer à l'amélioration des processus internes, des méthodologies et des pratiques d'intervention sociale ainsi qu'au développement des orientations et des services de la Clinique;
- Coordonner les plans interdisciplinaires sous sa responsabilité.
- Travailler en étroite collaboration avec les proches, les membres de l'équipe de soins et les autres professionnels de la santé afin de contribuer au bien-être de la personne présentant un trouble mental.
- Évaluer le risque suicidaire et intervenir selon le niveau de risque ;

Exigences

- Baccalauréat en travail social ;
- Détenir le permis et être membre de l'Ordre (OTSTCFQ);
- Maîtriser les deux langues officielles (français et anglais) à l'oral et à l'écrit à un niveau intermédiaire;
- Avoir une bonne connaissance des ressources communautaires et des partenaires du réseau de la santé en vue d'en faciliter l'accès ;
- Détenir de l'expérience auprès de personnes âgées de plus de 25 ans avec des problèmes de santé mentale, TSA ou DI
- Détenir de l'expérience en psychiatrie dans la communauté et connaissance des troubles sévères et persistants
- Avoir suivi des formations en lien avec la psychologie de la vie adulte, l'intervention systémique ainsi qu'au sujet de la dépression et des troubles anxieux
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit et niveau intermédiaire en anglais
- Avoir une connaissance du « PASM » et de l'approche du rétablissement tel qu'établi par le MSSS (un atout)
- Avoir une connaissance des outils de cheminement clinique informatisé (OCCI) (un atout)

Notre engagement envers vous

Taux horaire : Entre 25.25\$/h et 38,44\$/h

Horaire à titre indicatif : Du lundi au vendredi (35h/semaine)

Avantages sociaux

- Soutien à la conciliation travail/famille;
- Cotisation au régime de retraite (RREGOP);
- Assurances collectives payées à 100% par l'employeur, incluant l'assurance dentaire;
- 12 journées de congé-maladie, 13 fériés ainsi que 4 journées de congé pour responsabilités familiales payées;
- Cotisation professionnelle remboursée par l'employeur; au prorata du poste ou de l'assignation;
- Reconnaissance des années de service dans le réseau ou organisme communautaire sans interruption de plus d'une année pour le calcul du quantum de vacances;
- 4 semaines de vacances (payées au prorata du poste ou de l'assignation). Jusqu'à 5 semaines de vacances après 3 ans de services et jusqu'à 6 semaines après 10 ans de services.

La Clinique souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures. *Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.*

Faites parvenir, dès maintenant, votre curriculum vitae avec une lettre de présentation et la source de l'affichage par courriel à l'attention de Sachadra Alexis sachadra.alexis.psch@ssss.gouv.qc.ca au plus tard le 6 août 2021.

Au plaisir de vous rencontrer!

P.-S. – Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la Clinique, cependant seules les personnes retenues seront contactées.